



👉 Les 3 § du Syndic et du président de l'AIAB...

Constatant que les membres du Conseil Intercommunal de l'AIAB (Association intercommunale Asse et Boiron) ne connaissaient pas très bien les sites évoqués lors des différents débats du législatif, le président François Matthey a décidé de faire visiter les installations dont chaque membre doit se préoccuper.

Après une première séance destinée à découvrir les installations du CSBC (Collège secondaire de Borex-Crassier), comme les différents bâtiments A, B et C, les trois salles de gymnastique, le Bo'Resto et la bibliothèque-médiathèque, une deuxième a été organisée à la piscine de Chésereux. Chaque conseiller-ère a pu pénétrer dans les catacombes des bassins et constater la complexité des installations techniques. Tou-te-s ont été impressionné-e-s par le nombre de pompes, de filtres et tous les accessoires nécessaires à assurer une qualité de l'eau irréprochable. En visitant un sous-sol de piscine, en visionnant le nombre d'estagnons de désinfectant et le nombre d'appareils techniques qui souffrent très rapidement de l'atmosphère chlorée inhérente à une piscine, les conseiller-ère-s se rendent mieux compte pourquoi l'exploitation d'un tel lieu est extrêmement coûteuse! Au point qu'avec l'augmentation des prix de l'énergie, les autorités, notamment françaises, ont déjà fermé de nombreuses piscines.

Par chance, le maintien de la température de l'eau et de l'air de la piscine est assuré par le chauffage à distance de la commune de Chésereux, alimenté par des plaquettes issues des forêts jurassiennes et dont le prix n'est pas forcément à la hausse! Mais concernant les difficultés d'approvisionnement en énergie électrique, l'auteur de ces lignes se rappelant la visite du Conseil communal de Crassier à l'EPFL et la découverte du Tokamak qui un jour résoudra tous les problèmes d'énergie, s'est écrié haut et fort «la fusion résoudra tous les problèmes». Il voulait parler bien sûr de la fusion nucléaire (à ne pas confondre avec la fission), au grand dam de notre guide de Chésereux qui a vu une allusion de la fusion d'Asse et Boiron! On a pu le rassurer, mais il ne perd rien pour attendre! Demain ou après-demain, les neuf communes imbriquées dans l'Asse et Boiron, reprendront les discussions. Nucléaires ou pas, les fusions sont inexorables, ce n'est qu'une question de temps!

👉 Le « Bœuf rouge » accueille ses nouveaux tenanciers!

Au début de l'année 2022, les tenanciers de l'auberge communale «Au Bœuf Rouge» ont annoncé à la Municipalité vouloir cesser leurs activités à Crassier. Se projetant dans de nouvelles perspectives professionnelles et après six ans passés à tenir cet établissement, Rémi Cantal, Adrien Godart et Gabriel Burnier ont définitivement remis les clés de l'auberge de Crassier. La Municipalité tient ici à les remercier pour la bonne collaboration entretenue durant leur activité. Elle leur souhaite tout le meilleur pour la suite!

Parallèlement à ce départ, la Municipalité s'est activée durant plusieurs mois afin de leur trouver de dignes successeurs. C'est donc avec plaisir que nous vous annonçons que Denis Courtin et Jolan Chabbey sont les nouveaux aubergistes communaux! Jeunes et dynamiques, ces enfants de la région ont proposé un projet qui a séduit les membres de votre exécutif. En effet, les produits utilisés seront le plus possible d'origine locale, le gaspillage alimentaire sera réduit à son minimum et les nouveaux tenanciers espèrent pouvoir mettre en place divers événements en collaboration avec les sociétés locales de Crassier.

L'ouverture est prévue pour début novembre, une fois quelques travaux de rafraîchissement et de mise en place effectués. La Municipalité leur souhaite à eux aussi tout le meilleur dans leur nouvelle activité et se réjouit de les voir à l'œuvre!



Les tenanciers se présentent

Denis Courtin

Après avoir passé mon enfance à arpenter le Bœuf Rouge en tant que jeune client, c'est avec joie et beaucoup d'envie que je serais le nouveau chef de cuisine. Je suis très reconnaissant de la confiance accordée par la Municipalité, à notre projet local. Je me réjouis de vous accueillir et de contribuer à la bonne ambiance de la commune. J'ai toujours été passionné de cuisine et, plus précisément, de l'arrangement entre les différents goûts et produits des producteurs de notre région. Il existe de nombreuses façons de travailler le terroir afin de



servir de bons petits plats locaux de saison. Je vous proposerai quelques « classiques », revisités par mes soins, j'espère qu'ils sauront vous séduire. Nous mettons tout en œuvre pour vous offrir une expérience unique et agréable. De plus, afin d'égayer vos apéros, nous vous préparerons quelques tapas, finger-food sortis tout droit de mes recettes personnelles.

Pleins de surprises sont en cours de préparation, nous comptons sur vous pour faire vivre cette auberge comme elle le mérite.

Jolan Chabbey

Après avoir fait mes écoles dans les établissements Elisabeth de Portes, où j'ai rencontré Denis, j'ai déménagé à Nyon tout en gardant une forte attache à notre région.



Par la suite, j'ai effectué quelques séjours en Europe qui m'ont permis de faire de belles rencontres et de découvrir de nombreuses cultures. 10 ans plus tard, je reviens aux sources les bagages remplis d'histoires et d'expériences. Ma passion tourne autour de l'être humain, que j'aime à voir heureux et épanoui. Je serais à votre contact, que ce soit au bar ou en salle, au quotidien. Notre souhait est de créer un lieu où chacun s'y sent à son aise, peu importe la génération, l'origine, l'orientation et toutes ces bêtises qui peuvent nous diviser. Ensemble partageons de bons moments, soyez libre de venir seul ou accompagné, nous ferons en sorte que votre expérience soit agréable et qu'un sourire se dessine sur votre visage à chaque instant. De nombreuses surprises vous attendent, soyez prêts et que la fête commence!

Remettons, ensemble, l'Auberge au milieu du village!

👉 Votre marché de Noël à Crassier

Il semble encore un peu tôt pour rêver de sapins décorés et de pains d'épices... Mais on ne s'y prend jamais assez à l'avance pour organiser un marché de Noël!

Cette proposition vous est faite par Nathalie Pellissier et Valérie Zanani, qui animent toutes les deux diverses activités créatives dans leur Atelier-Boutique sur la place du Lien.



Les deux complices rêvent depuis leur arrivée à Crassier de créer des événements participatifs dans leur local. Le projet d'un marché de Noël était au programme: hélas, un certain virus a sévi juste après l'inauguration en 2019, ce qui a mis un frein aux projets.

Mais cette année est la bonne! Un appel est donc lancé aux artistes et artisan-e-s du village et des environs qui souhaiteraient les rejoindre pour cette première édition qui aura lieu le dimanche 11 décembre 2022.



Quel que soit votre talent, de la sculpture sur bois à la gravure sur verre, en passant par l'illustration ou le tricot de manteaux pour chats, n'hésitez pas à vous manifester au plus vite par mail à info@quelquepart.ch ou par téléphone au 078 795 67 55 ou 078 611 54 40 (laisser un message).

Nathalie et Valérie se réjouissent de vous rencontrer et d'imaginer cet événement avec vous!

AVIS

Des subventions pour le remplacement des lauriers par des haies indigènes

Les lauriers sont considérés comme des espèces envahissantes à éviter dans notre région. Dès lors, le canton subventionne les communes et les particuliers dans le but de remplacer ces arbustes par des haies indigènes. La subvention peut aller jusqu'à CHF 60.- le mètre linéaire. Pour plus d'informations, rendez-vous sur ce lien: <https://www.vd.ch/prestation-detail/prestation/demander-une-subvention-pour-le-remplacement-de-lauriers-par-des-haies-indigenes-dans-lespace-bati/>



CONSEIL COMMUNAL

Décisions du Conseil communal

Le Conseil communal s'est réuni le 15 septembre dernier.

Votre délibérant a accepté à l'unanimité le préavis n°12 / 2022 – Arrêté d'imposition 2023.

La Municipalité y proposait de main-

tenir le taux d'imposition communal à 66,5 points. Pour rappel, la commune a décidé en septembre 2021 de baisser les impôts d'1,5 points passant ainsi de 68 points à 66,5 points. En raison des incertitudes écono-

miques pesant sur le canton et notre commune en raison des pénuries existantes ou annoncées, les autorités ont considéré qu'il était plus sage de ne pas procéder à de modifications de l'imposition dans l'immédiat.

Les infos de la Municipalité

Subventions communales pour l'eau

Lorsque Crassier était encore indépendante quant à la gestion de son réseau d'eau potable, d'eau usée et d'eau claire, des fonds de réserves avaient été progressivement formés afin de faire face aux investissements parfois très importants à réaliser dans ce domaine pour l'entretien et le renouvellement du matériel et des infrastructures.

Depuis plusieurs années maintenant, Crassier a rejoint les SITSE, une asso-

ciation intercommunale, afin d'optimiser sa gestion de l'eau, notamment, en termes financiers. Dès lors, les sommes présentes sur les fonds de réserve des comptes de la commune n'allaient plus être utilisées. Depuis, Crassier subventionne la facture d'eau de ses concitoyen-ne-s afin de rendre cet argent à la population. Ces fonds de réserve étant prochainement épuisés, la Municipalité a décidé de réduire progressivement ladite subvention. En effet, l'objectif est

de procéder à une diminution progressive de la subvention afin d'éviter une trop grande augmentation des factures d'eau d'une année à l'autre. Ainsi, en 2021, ce soutien financier était de CHF 1.- par m³. En 2022, les autorités communales l'ont baissée à CHF 0,75 par m³. En 2023, elle sera de CHF 0,25 par m³. En 2024, la subvention sera supprimée puisque les fonds de réserve auront été épuisés.

Pénuries d'énergie

La Municipalité a pris acte des potentiels difficultés d'approvisionnement d'énergie cet hiver. Dès lors, plusieurs mesures sont actuellement en discussion afin de baisser la consommation, notamment, d'électricité à Crassier. La population sera informée prochainement par tout-ménages des décisions communales qui ne feront que compléter modestement celles prises au niveau cantonal et fédéral.

En attendant, la Municipalité vous invite fortement à diminuer votre consommation d'énergie autant que possible. N'hésitez pas à consulter le site internet suivant qui peut vous donner de bons conseils pour réduire votre consommation (et votre facture) d'énergie: <https://www.suisseenergie.ch/programmes/stop-gaspillage/menages-privés/>



Aides aux associations

Poursuivant sa politique de soutien aux communes de son périmètre de gestion des déchets, le Conseil d'administration de SADEC a décidé d'octroyer, dès cette année, un certain nombre de subventions à des projets méritants et respectant des critères prédéfinis.

L'objectif de ces subventions est de soutenir des projets, à naître, en cours ou réalisés, en relation par exemple avec la limitation de la production de déchets, l'utilisation parcimonieuse des ressources, ou encore la revalorisation des déchets. Les entités qui sont prioritairement visées par ces subventions sont les associations, les coopératives, les fondations, les collectifs de citoyens ou encore les individus domiciliés dans l'une des 59 communes de notre périmètre.



Les associations de Crassier sont donc éligibles à de telles subventions.

Prochain délai pour la réception des dossiers de candidature: **31 octobre 2022!**

Plus d'infos sur: <https://www.sadec.ch/fr/187/subventions-diverses>

L'app Guichet Mobile: pour une mobilité plus douce

La Municipalité vous en a déjà parlé lors d'une précédente édition du journal communal: l'application Guichet Mobile est proposée par la

Région de Nyon et est destinée aux pendulaires des communes partenaires de cette prestation. Développée par la Région de Nyon avec le soutien de com-

munes, ainsi que du Canton de Vaud et des transporteurs, elle est disponible gratuitement sur les systèmes iOS et Android.

Elle vous permet d'obtenir des recommandations de transports pour baisser votre empreinte carbone, de créer une équipe de covoiturage, de bénéficier d'offres et de promotions intéressantes et de visualiser les économies de CO₂ que vous effectuez.

Scannez le QR Code pour la télécharger



Travaux de réfection de la route de l'Ancienne scierie

La commune de Crassier effectuera une réfection complète de la rue de l'Ancienne scierie à la fin du mois d'octobre. Dès lors, cette route sera fermée à toute circulation du **lundi 24.10.22 dès 07h30 au samedi 29.10.22 jusqu'à 07h30**. En cas de prolongation des travaux, la commune vous tiendra au courant par l'intermédiaire du pilier public et de la page Facebook (@crassierofficiel). Ci-joint, vous trouverez une photo signalant la zone concernée.

Les habitant-e-s touché-e-s par ces travaux seront prochainement informé-e-s plus en détails par tous-ménages.

D'avance, la Municipalité vous remercie pour votre compréhension.



AGENDA

Vendredi 4 novembre: soirée Halloween dans la salle communale

18h00: Couloir des mystères et l'histoire des fantômes.

20h00: Live DJ music.

Petite restauration et boissons – entrée gratuite.

Samedi 10 décembre: cadeaux aux aînées et aînés

Dimanche 11 décembre à 17h30: visite du Saint-Nicolas sur la Place du Lien.

Trilogie de fin d'année

Samedi 31 décembre à minuit: rassemblement devant le Temple pour fêter la nouvelle année.

Vendredi 13 janvier 2023 à 19h00: cérémonie des bons vœux de la Municipalité à la salle communale.

Samedi 14 janvier 2023 à 10h00: brûlage des sapins au chemin des Brumes.



www.crassier.ch

Pilier public, cartes CFF, tous-ménages, location de salles, agenda...

Toutes les informations communales sont disponibles sur notre site internet!